

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de C. CHERFAN, Conseiller communal, relative à la relance de la rue Wayez et à l'impact des décisions prises.

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN geeft lezing van de volgende tekst:

La rue Wayez, autrefois un lieu vivant et fréquenté, est aujourd'hui une rue en difficulté, en grande partie à cause des décisions prises au cours des dernières années. La transformation de cette rue, notamment par l'instauration d'un sens unique, par la création d'un parking inutilisé ou fermé, ainsi que par des travaux coûteux, a entraîné de graves conséquences pour les commerçants et les habitants.

Ces mesures, bien qu'intentionnées, semblent avoir aggravé la situation plutôt que de la résoudre. Les commerçants de la rue Wayez souffrent aujourd'hui d'une baisse significative de leur activité, et l'attractivité de cette rue s'est considérablement réduite.

Je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Quel est le bilan des transformations récentes de la rue Wayez ? Avez-vous consulté les commerçants et les habitants avant de prendre ces décisions ?

Quels étaient les objectifs initiaux des travaux et aménagements, et pensez-vous qu'ils ont été atteints.

Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour compenser les pertes économiques subies par les commerçants ? Existe-t-il un plan pour dynamiser l'activité commerciale dans cette rue et attirer des nouveaux visiteurs ?

Que comptez-vous faire pour rendre le parking plus fonctionnel et accessible ? Envisagez-vous une révision de son utilisation ou de sa gestion ?

Le sens-unique a suscité beaucoup de critiques. Envisagez-vous de revoir cette décision ou d'instaurer des solutions alternatives pour améliorer la circulation ?

Il est urgent d'agir pour redonner vie à cette rue et répondre aux besoins des commerçants et habitants qui se sentent aujourd'hui délaissés. Je vous demande donc de prioriser ce dossier et de travailler sur des solutions qui permettent à la rue Wayez de redevenir un espace dynamique et prospère.

Madame l'Echevine BENMRAH, donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen BENMRAH, geeft lezing van het volgend antwoord:

Le déclin de la rue Wayez est l'une de mes préoccupations majeures en tant qu'échevine de la « Mobilité » et du « Développement économique ».

La véritable concertation avec tous les acteurs sera la pierre angulaire de ma méthode de travail. Force est en effet de constater que l'approche suivie par la « STIB » avec un bureau de consultance en 2019 et 2020 au moment du lancement du projet de transformation, n'a pas permis d'obtenir une véritable adhésion de l'ensemble des acteurs de notre principale artère commerciale. Les commerçants et les habitants ont

été certes écoutés, mais pas entendus. Un quartier qui devait être apaisé est aujourd'hui sous haute tension.

Rappelons que les objectifs étaient principalement d'accroître la vitesse dite commerciale des trams et des bus. A cela s'ajoutaient 4 autres objectifs :

- Le premier : l'amélioration de la sécurité routière.
- Le deuxième : la réorganisation des espaces publics comprenant la multiplication du mobilier urbain de qualité (bancs, éclairages), la verdurisation des espaces publics par la plantation de nouveaux arbres et la création de nouvelles zones de plantations.
- La troisième : l'amélioration de la lisibilité et de la sécurité des chemins piétons.
- La quatrième : la sécurisation des itinéraires cyclables.

Selon une analyse de la « STIB » réalisée en avril 2024, il semble que la vitesse des bus et des trams s'est globalement améliorée, même si l'on parle d'amélioration de quelques dizaines de secondes à une grosse minute dans le meilleur des cas.

Par contre l'impact économique semble, quant à lui, désastreux. Même s'il est difficile de distinguer les effets des nouveaux modes d'achat post-Covid et les effets cumulés des problèmes de stationnement et de la difficulté d'atteindre l'artère en voiture, l'association des commerçants, que j'ai tout récemment rencontré, parle d'une baisse conséquente et généralisée de leur chiffre d'affaires. L'Administration communale ne dispose pas de chiffres permettant d'objectiver ces pertes, mais je souhaite les obtenir.

Les quatre autres objectifs semblent avoir été atteints, bien que la vitesse des trams à certains moments et celles de certains conducteurs de voiture sont accidentogènes.

Mais tout cela s'est fait au mépris de l'intérêt des commerçants et de toutes celles et ceux, riverains et clients, qui souhaitent s'y rendre en voiture.

La nouvelle majorité a, par conséquent, la volonté de mettre en place un plan pour redynamiser l'activité commerciale dans cette rue et attirer de nouveaux visiteurs.

Ce plan combinera des mesures à court terme visant à retrouver un certain nombre de places de parking supprimées et, à moyen terme, visant à réunir les acteurs régionaux, dont la « STIB » et « Hub Brussels ». Le blocage politique régional est cependant de nature à retarder ce second volet.

J'ai en outre le souhait de mettre rapidement en place de nouveaux projets en concertation avec les commerçants. Il s'agira à la fois de travailler sur la mise en valeur des commerces, augmenter la chalandise, créer des moments événementiels tout au long de l'année et rétablir un contact serein avec l'association des commerçants.

Ce plan comprendra évidemment un volet lié aux infrastructures de parking. Il y aura lieu, entre autres, de se pencher sur la faisabilité de l'aménagement du parking sous la place de la Vaillance et la réouverture du parking situé en face du magasin « Action ».

La rue Wayez a été réaménagée en tête-bêche, c'est-à-dire qu'elle est en sens unique pour les voitures, mais pas dans la même direction dans toute sa longueur. L'argument

de « Bruxelles-Mobilité » est que si l'on mettait la rue à sens unique dans une seule direction tout le long, le trafic de transit serait encore possible dans une des deux directions, de ce fait, les trams et les bus de la « STIB » et de « De Lijn » seraient fluidifiés dans un sens et coincés dans la circulation automobile dans l'autre, aux heures de pointes.

C'est à nouveau une approche que je veux changer. La vitesse commerciale des transports en commun, toute relative, ne peut provoquer l'asphyxie de cette artère commerciale.

En conclusion, l'avenir de la rue Wayez n'est certes plus « tout à la voiture » mais non plus « tout à la 'STIB' et à la mobilité douce ». La concertation avec les commerçants et les riverains, pas uniquement de façade, doit retrouver une nouvelle dynamique. C'est à cela que je m'attelle avec mes collègues du Collège au cours des prochains mois.

C. CHERFAN demande pourquoi le plan économique n'a-t-il pas été effectué en parallèle avec la rénovation de la rue ? Madame l'Echevine parle de verdure, mais a-t-on vu ce que c'est en réalité ? Ce sont des bacs de plantations devenus des poubelles et des cendriers, des choses dangereuses pour les passants. La population attend vraiment des réponses et des actions pour faire revivre la rue Wayez.